



A.S.B.L.
"FOYERS POUR JEUNES ET ADULTES"

SAJA « Solignac »
SLS « Mon Projet »
SRJ2 « Institut de Schaltin »
SRJ4 « Pleins Champs »

Rue Cardijn, 6 - 5364 SCHALTIN
Tél. 0032 83 61 11 88 – Fax 0032 83 61 19 70
www.institutdeschaltin.be – i.de.schaltin@skynet.be

OFFRE D'EMPLOI

Directeur du département « Jeunes » (H/F) de l'asbl Foyers pour Jeunes et Adultes « Institut de Schaltin »

L'ASBL « Foyers pour Jeunes et Adultes » (Institut de Schaltin) est à la recherche d'un :

Directeur du département « Jeunes » (H/F) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée
pour le SRJ « Institut de Schaltin »

L'ASBL « Foyers pour Jeunes et Adultes » accueille des jeunes, jeunes adultes et adultes en difficulté au sein de ses trois structures : Services Résidentiels pour Jeunes (SRJ), Service d'Accueil de Jour pour Adultes (SAJA) et Service de Logements Supervisés (SLS). Les SRJ collaborent étroitement avec les écoles d'enseignement spécialisé sur site primaire (Claire d'Assise) et secondaire (Epsis de et à Schaltin).

L'institution est à la recherche d'un Directeur pour son département « Jeunes » (H/F), pour un contrat à durée indéterminée à temps plein (38h/semaine).

Rôle et responsabilités :

Le département Jeunes (SRJ niveau 2) est composé de 4 unités de vite d'une capacité totale de 70 jeunes souffrant de troubles du comportement présentant un état névrotique ou prépsychotique.

Le Directeur du département « Jeunes » (H/F) est un cadre. Il fait partie du Conseil de Direction, du Conseil de Direction Elargi, du Comité Pédagogique associatif et du Comité de Direction Pédagogique (CDP).

En accord avec la subsidiarité et la délégation de responsabilité de la part de la Direction générale, en continuité des expertises Médicales, en application des décisions de la Direction Générale et du Conseil de Direction, le Directeur du département « Jeunes » (H/F) est chargé de l'application, le respect et l'actualisation du projet médico-socio-pédagogique au niveau du Service Résidentiel pour Jeunes (Niv. 2), de l'organisation de l'action éducative et thérapeutique, il est chargé des missions suivantes :

1. Tâches institutionnelles et associatives :

- Visions stratégiques associatives.
- Plan d'action associatif et de service.

2. Accompagnement des bénéficiaires :

- Admissions, réorientations et fins de prises en charge.
- Dossiers administratifs.
- Projets individuels.
- Scolarités/occupations de journée.
- Transgressions, comportements non conformes et mesures disciplinaires (écartements).

3. Gestion des ressources humaines du département :

- Utilisation du volume de l'emploi.
- Participation aux engagements et désengagements des responsables de services.
- Accompagnement et évaluation des responsables de services.
- Engagements et mesures disciplinaires (blâmes) des membres des services.
- Initiation des mesures disciplinaires dans les compétences de la Direction Générale (mises à pied et licenciements)
- Respect des obligations générales, associatives et individuelles.
- Participation au comité de pilotage du plan de formation continuée.

4. Compétences personnelles

- Personne rigoureuse et capable de connaître et respecter les diverses législations du secteur.
- Ayant le sens des responsabilités.
- Ayant une grande sensibilité pédagogique et sociale.
- Présentant des facilités de contacts avec des personnes présentant des troubles du comportement.
- Capable d'évaluer les différents processus et de les faire évoluer.
- Disposant de bonne capacité de négociation.

5. Fonctionnement interpersonnel

- Etablir une évaluation interne, identifier les axes d'évolution, déterminer les priorités et coordonner les actions à mettre en place.
- Animer des démarches d'amélioration continue des pratiques professionnelles par la mise en œuvre du plan de formation.
- Pilotage de la politique et de la procédure d'admission et de l'accueil des personnes accueillies dans les services.
- Rédaction et formalisation des documents supports
- Participation institutionnelle aux réunions de Comité de Direction, de Comité de Département, du Conseil de Coordination Générale et Comité de Direction Pédagogique.
- Participation aux réunions du partenaire social.

6. Management

- Il développe et implémente une politique institutionnelle en matière d'actions psycho socio-éducatives et actualise les projets de service.
- Il contribue à la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes (bénéficiaires, familles, personnel et réseau).
- Il conduit la mise en œuvre des audits interne et externe.
- Il améliore dans une démarche participative, avec les responsables de service attachés au département, tous les outils et procédures contribuant à une amélioration de la prise en charge des bénéficiaires.
- Il contribue au développement institutionnel en lien avec les attentes du pouvoir subsidiant : réponses aux appels à projet, projets innovants, réorganisation des services.

Le Directeur du département « Jeunes » sera entre autre amené à :

- Participer et collaborer activement au sein du Comité de Direction.
- Participer à l'évaluation et l'actualisation du plan stratégique associatif.
- Mener l'application, l'évaluation et l'actualisation du plan stratégique de son département.
- Faire vivre le Projet Psycho-Médico-Socio- Pédagogique.
- Assurer l'interdisciplinarité des projets individualisés (admissions, scolarités, actions, évaluations, réorientations, ...).
- Garantir la transversalité des unités de vie de son département et des partenariats scolaires.

Agréé par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) et conventionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS – France)

- Participer à la gestion des ressources humaines de son département :
 - Management des responsables de services.
 - Recrutement de collaborateurs
 - Accompagnement et évaluation des membres de l'équipe
- Respecter les obligations générales, associatives et individuelles.
- Etre membre du comité de pilotage du plan de formation continuée
- ...

Profil et compétences :

- Vous adhérez aux valeurs définies dans le Projet Psycho-Médico-Socio- Pédagogique de l'association.
- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, de plein exercice ou de promotion sociale à orientation pédagogique, psychologique, sociale ou paramédicale.
- Un master en ingénierie et actions sociales, en psychopédagogie est un atout.
- Titulaire de la formation en « Gestion de services pour personnes handicapées » approuvée par l'AViQ.
- Une expérience 3 ans minimum en tant que cadre et de 10 ans minimum avec des jeunes atteints de troubles du comportement présentant un état névrotique ou prépsychotique.
- Fédérateur, bon communicateur et organisé.
- Doté d'un leadership naturel et affirmé.
- Vous pratiquez un management collaboratif et participatif.
- Une connaissance approfondie de l'AViQ et de l'ARS.
- Vous vous inscrivez dans un processus de formation continuée.
- Vos compétences en matière informatique sont réelles.

Notre offre :

- Un contrat à durée indéterminée avec prise de fonction au 01/11/2021.
- Une rémunération attractive selon les barèmes et statuts en vigueur dans la CP 319.02.
- Un cadre de travail rural et verdoyant

Modalités de candidatures :

Vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus ?

N'hésitez plus et envoyez-nous sans tarder votre candidature (CV et lettre de motivation), **uniquement** par courrier ou par mail, à l'attention de Monsieur Jean ADENS – Directeur Général, à l'adresse recrutement@institutdeschaltin.be.

La réception des candidatures se clôturera le **04 octobre 2021**.

La procédure prévoit plusieurs entretiens de sélection, un **entretien de recrutement avec un comité** composé de membres internes et externes de l'asbl dans la semaine du **11 octobre 2021** ainsi qu'un assessment.